

**EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Le Collet-de-Dèze**

**Séance du 24 février 2026 à 18h00**

L'an deux mil vingt-six le mardi 24 février à 18 heures 00, le conseil municipal de la commune du Collet-de-Dèze dûment convoqué en date du 18 février 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Marc SOUSTELLE, maire.

**Etaient présents :**

Marc SOUSTELLE, maire, Edith BORRELY, Cédric MARTIN, adjoints,  
Ruben DELEUZE, Christian FOUQUART, Laure GAUTHIER, Jean-Michel LACOMBE, Nathanaël PIT, Arnaud PLAN,  
Marc VILLARET, conseillers municipaux.

**Absents :** Pierre TREBUCHON

**Procurations :** Christian ROUX à Jean-Michel LACOMBE, Annie LAUZE à Edith BORRELY

**Secrétaire de séance :** Marc VILLARET

M. Marc VILLARET est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 27/01/2026 est approuvé à l'unanimité.

**1. COMPTES FINANCIERS UNIQUES : BP PRINCIPAL ET BP EAU**

*Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal  
qui aura lieu le mardi 10 mars 2026 à 20h00.*

**2. AFFECTATION DE RESULTAT : BP PRINCIPAL ET BP EAU**

*Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal  
qui aura lieu le mardi 10 mars 2026 à 20h00.*

**3. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DE L'EHPAD « LA SOLEILLADE » DANS UNE LOGIQUE DOMICILIAIRE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, qu'un appel d'offres a été lancé pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration de l'EHPAD « La Soleillade » dans une logique domiciliaire.

La remise des offres était prévue pour le 23/01/2026. Après dépouillement des offres et analyse, la commission d'appel d'offres (C.A.O.) s'est réunie le 10/02/2026 à 11h00.

Il est présenté à l'assemblée un récapitulatif des 5 offres reçues.

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'offre de l'entreprise AB INGENIERIE pour un montant de 230 825.00€ HT soit 276 990.00€ TTC.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

**D'APPROUVER** le lancement de ce projet.

**DE RETENIR** l'offre de AB INGENIERIE, qui est la mieux classée dans l'analyse des offres reçues pour un montant total de 230 825.00€ HT soit 276 990.00€ TTC.

**DE DONNER** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier dans la limite de son pouvoir de délégation.

**Voté à l'unanimité**

#### 4. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : SCHEMAS DIRECTEURS AEP ET EU

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, qu'un appel d'offres a été lancé pour la réalisation des schémas directeurs AEP et EU.

La remise des offres était prévue pour le 16/01/2026. Après dépouillement des offres et analyse, la commission d'appel d'offres (C.A.O.) s'est réunie le 10/02/2026 à 11h00.

Une seule offre a été reçue. La commission d'appel d'offres propose de retenir l'offre de la société OTEIS pour un montant de 110 100.00€ HT.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

**D'APPROUVER** le lancement de ce projet.

**DE RETENIR** l'offre de la société OTEIS, pour un montant total de 110 100.00€ HT.

**DE DONNER** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier dans la limite de son pouvoir de délégation.

**Voté à l'unanimité**

#### 5. SDEE 48 : FONDS DE CONCOURS LE CAMBON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26,

Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente aux fonds de concours,

Vu les statuts du syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère,

Annule la délibération n°DE-2024-028 du 14/05/2024,

M. le Maire expose :

Les travaux d'électrification désignés ci-après étant achevés, les entreprises chargées de leur réalisation ont adressé leurs décomptes au SDEE pour un montant global inférieur à l'estimation réalisée.

Le fonds de concours sollicité auprès de la commune est donc revu en conséquence.

D'un montant initial de 8 043.75€, il s'établit désormais à 7 555.79€ selon le plan de financement suivant :

| Dépenses TTC                |                    | Recettes TTC                                                       |                    |
|-----------------------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Nature des travaux          | Montant            | Financement                                                        | Montant            |
| Enfouissement BTS le Cambon | 14 185.17 €        | Participation du SDEE                                              | 9 456.78 €         |
|                             |                    | Fonds de concours de la commune<br>(40% du montant HT des travaux) | 4 728.39 €         |
| <b>Total</b>                | <b>14 185.17 €</b> | <b>Total</b>                                                       | <b>14 185.17 €</b> |
| Nature des travaux          | Montant            | Financement                                                        | Montant            |
| Génie civil le Cambon       | 8 482.20 €         | Participation du SDEE                                              | 5 654.80 €         |
|                             |                    | Fonds de concours de la commune<br>(40% du montant HT des travaux) | 2 827.40 €         |
| <b>Total</b>                | <b>8 482.20 €</b>  | <b>Total</b>                                                       | <b>8 482.20 €</b>  |

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal**

**ADOpte** la proposition de M. le maire ;

**S'ENGAGE** à verser les fonds de concours en une seule fois, après achèvement des travaux :

- Enfouissement Le Cambon : 4 728.39€
  - Génie Civil coordonné Le Cambon : 2 827.40€
- Soit au total la somme de 7 555.79€

**DECIDE** d'amortir, sur un seul exercice, la subvention d'équipement dont les crédits seront inscrits à l'article 2041582.

**Voté à l'unanimité**

## 5. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

### ❖ Videoprotection

Ruben DELEUZE indique qu'il y a de plus en plus de dépôts sauvages. Rappel à faire sur la surveillance caméra.

### ❖ Logements

Dans le cadre de nouvelles locations il a été réalisé les DPE pour deux logements et un local commercial :

- 1 logement Immeuble du stage
- 1 logement Immeuble des Abrix
- 1 local commercial Au pré des Amis

Séance levée à 18h40

Le Maire,  
Marc SOUSTELLE,

